

## COMMUNIQUÉ FINAL

### Réunion du Forum sur l'administration fiscale (FTA) 24 octobre 2014, Dublin, Irlande

Nous, directeurs d'administrations fiscales de 38 pays, nous sommes retrouvés à Dublin à l'occasion de la 9<sup>e</sup> réunion du [Forum sur l'administration fiscale](#) (FTA).

Notre réunion s'est tenue à un moment charnière des importants travaux menés dans le cadre du projet relatif à l'érosion de la base d'imposition et au transfert de bénéfices (BEPS). Elle faisait suite à la réunion de septembre des ministres des Finances du G20, qui ont salué les sept premiers résultats du Plan d'action BEPS et ont décidé de déployer rapidement l'[échange automatique de renseignements sur les comptes financiers](#) au niveau mondial, sous réserve de l'accomplissement des procédures législatives nécessaires.

Pour appuyer la mise en œuvre de ces initiatives mondiales, tout en améliorant le niveau de service et l'efficacité opérationnelle, nous devons, en qualité de directeurs de services fiscaux responsables de l'administration fiscale et de la discipline fiscale, travailler ensemble de façon encore plus étroite, mettre en commun nos connaissances, coordonner nos actions et traiter les questions d'administration fiscale susceptibles de résulter des travaux sur le BEPS. Prenant acte de la volonté des ministres des Finances du G20 d'encourager la « coordination et la collaboration, entre administrations fiscales, des activités ayant trait à la discipline fiscale visant des entités et des individus impliqués dans des montages fiscaux internationaux », nous sommes convenus des actions suivantes :

- Nous franchissons une étape décisive en matière de coopération fiscale internationale. Nous avons défini une stratégie de coopération systématique et renforcée entre nos administrations fiscales, fondée sur les instruments juridiques existants, qui nous permettra de déceler rapidement et de traiter les risques fiscaux mondiaux dès qu'ils surviennent et partout où ils surviennent. Parallèlement à cette stratégie, nous avons créé une plateforme internationale appelée Réseau JITSIC<sup>1</sup> spécialement axée sur la lutte contre l'évasion fiscale internationale, qui est ouverte à tous les membres du FTA sur une base volontaire. Ce nouveau réseau inscrit la coopération existante entre certains d'entre nous dans le cadre plus vaste du FTA.
- Nous investirons les ressources nécessaires pour mettre en œuvre la nouvelle norme relative à l'échange automatique de renseignements et utiliserons ces renseignements pour combattre la fraude fiscale, tout en protégeant la confidentialité des données sur les contribuables et en veillant au bon usage des renseignements échangés. Nous nous assurerons que des systèmes de transmission communs, sécurisés et efficaces soient mis en place.
- Nous améliorerons le fonctionnement pratique de la procédure amiable afin de pouvoir traiter plus rapidement et plus efficacement les questions de double imposition et ainsi répondre aux besoins des pouvoirs publics et des contribuables, tout en garantissant que ces procédures puissent jouer pleinement leur rôle essentiel dans l'environnement fiscal mondial. Nous avons progressé dans ce domaine, et les travaux réalisés seront intégrés au résultat du point correspondant du Plan d'action BEPS pour 2015. Nous encouragerons les autorités compétentes de tous les pays membres à participer activement aux activités concernées ([www.oecd.org/site/ctpfta/map-strategic-plan.pdf](http://www.oecd.org/site/ctpfta/map-strategic-plan.pdf)) (en anglais uniquement).

---

<sup>1</sup> « Joint International Tax Shelter Information and Collaboration » (anciennement « Joint International Tax Shelter Information Centre »).

Nos débats ont également porté sur d'autres défis essentiels que nous, responsables d'administrations fiscales, devons relever, notamment comment dialoguer avec les contribuables, les entreprises et les fiscalistes pour renforcer la culture de la discipline volontaire. Nous avons réfléchi à ce que nous pouvons faire pour favoriser le civisme fiscal dès le départ, lorsqu'une entreprise débute ses activités, afin que le respect des obligations fiscales devienne partie intégrante du mode de fonctionnement de l'entreprise et reste un volet essentiel de sa gouvernance.

Nos travaux sur la discipline fiscale coopérative prennent une nouvelle dimension. Nous nous employons, aux côtés des entreprises et des intermédiaires, à élaborer les principes qui renforceront un cadre efficace de contrôle fiscal. Nous nous efforcerons d'étendre progressivement ces principes au secteur des PME afin que les petites entreprises puissent également profiter d'une certitude fiscale accrue et d'une réduction des coûts en contrepartie de la transparence (<http://www.oecd.org/fr/fiscalite/administration/tax-compliance-by-design-9789264223219-en.htm>) (en anglais uniquement). Nous avons arrêté les principes sur lesquels nous baser pour mesurer les résultats de cette démarche.

Nous avons salué et approuvé pour publication aujourd'hui les travaux conduits par nos membres depuis notre dernière réunion en mai 2013, notamment : comment, grâce à l'évolution continue et à l'essor des services électroniques, concrétiser les avantages de l'investissement dans les solutions en libre-service (<http://www.oecd.org/fr/fiscalite/administration/increasing-the-use-of-self-service-channels-by-taxpayers-9789264223288-en.htm>) (en anglais uniquement), comment mettre à profit les progrès accomplis dans la gestion de la dette (<http://www.oecd.org/fr/fiscalite/administration/working-smarter-in-tax-debt-management-9789264223257-en.htm>) (en anglais uniquement) et comment concevoir et utiliser des mesures de performance davantage axées sur les résultats (<http://www.oecd.org/fr/fiscalite/administration/measures-of-tax-compliance-outcomes-9789264223233-en.htm>) (en anglais uniquement). L'apprentissage mutuel est essentiel si nous voulons nous améliorer en permanence.

La réunion a rassemblé plus de 130 délégués, y compris des représentants du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), du Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), du Centre de Rencontre des Administrations Fiscales (CREDAF), du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Organisation intra-européenne des administrations fiscales (IOTA)<sup>2</sup>. Elle a donné l'occasion de mener un dialogue très efficace et fructueux avec des chefs d'entreprise et avec la profession fiscale, et nous leur sommes reconnaissants de leur contribution utile et positive à notre réunion.

Nous souhaitons remercier l'administration fiscale irlandaise d'avoir organisé avec brio cette réunion et de nous avoir accueillis si chaleureusement à Dublin. Nous sommes très reconnaissants à la République populaire de Chine d'avoir accepté d'accueillir notre prochaine réunion.

---

<sup>2</sup> Le FTA est prêt à dialoguer avec d'autres organisations ou entités fiscales régionales telles que la Commonwealth Association of Tax Administrators (CATA), le Conseil de coordination des directeurs d'administrations fiscales de la Communauté des États indépendants ou le Study Group on Asian Tax Administration and Research (SGATAR).